

**POST-DOCTORANT.E EN ECOLOGIES MARINE :
PHYLODIVERSITE MARINE ANTARCTIQUE**

Localisation du poste	UMR 7205, Institut de Systématique, Evolution, Biodiversité Muséum national d'Histoire naturelle, Département Origines et Evolutions Jardin des Plantes, 57 rue Cuvier 75005 Paris
Prise de fonction	15 janvier 2020
Contexte du poste	<p>Aujourd'hui, l'océan Austral compte parmi les écosystèmes les moins anthropisés. Cependant diverses pressions d'origine humaine (pêche, tourisme) s'exercent de plus en plus sur les communautés benthiques. Reconnaisant que les Aires Marines Protégées (AMP) sont des outils essentiels à la conservation des écosystèmes océaniques, la Commission pour la conservation de la faune et la flore marines de l'Antarctique (CCAMLR) a décidé de mettre en place un réseau d'AMP autour du continent Antarctique. La protection d'une part représentative de la biodiversité constitue l'un des objectifs de conservation de ce réseau mais qui se heurte à un manque de connaissances, notamment concernant l'évaluation et la distribution de la phylodiversité.</p>
Le poste	<p>Il s'agira de développer dans un contexte où la donnée est rare et distribuée de façon hétérogène, un cadre méthodologique robuste d'estimation d'indices de phylodiversité sur l'ensemble de l'océan Austral.</p> <p>Plusieurs étapes sont envisagées :</p> <ol style="list-style-type: none">1- Consolidation des données d'occurrences déjà disponibles (RAMS, CCAMLR, Atlas Biogéographique de l'océan Austral, etc.).2- Quand cela sera possible, identifier les espèces cryptiques à l'aide des données moléculaires disponibles. En effet, pour distinguer les espèces fortement apparentées, le « barcoding » moléculaire permettra d'affiner l'évaluation de la diversité des espèces. Cette approche a été utilisée pour de nombreux taxons différents qui composent la faune benthique australe.3- Construire un ou des super-arbres afin de synthétiser toute l'information phylétique disponible.4- Calculer les indices de phylodiversité, basés sur l'indice de la diversité phylogénétique et l'indice de la spécificité évolutive, à l'échelle spatiale pertinente.5- Déterminer les zones et/ou les espèces ayant le plus grand potentiel évolutif dans l'océan Austral afin de mettre en évidence des zones de conservation prioritaires que l'on pourra utilement comparer aux zones importantes pour les mammifères marins (IMMA), aux zones importantes pour les oiseaux et la biodiversité (IBBA) et à l'étendue géographique des AMP déjà existantes. <p>La/le postdoctorant.e aura pour tâche de rendre un rapport d'étape et un rapport de synthèse qui seront présentés à la CCAMLR en 2021 et 2022.</p> <p>La/le postdoctorant.e produira une quantification spatialisée de la bio/phylodiversité de l'océan Austral qui permettra d'informer les décideurs politiques sur les zones hyperdiverses et les espèces d'intérêt patrimonial.</p>
Encadrement	Marc Eléaume (MC MNHN)
Relations professionnelles	<p><i>En interne</i> : Marc Eléaume, Maître de Conférences du MNHN, et les membres de l'équipe Homologies (UMR ISYEB).</p> <p><i>En externe</i> : Dr Marine Robuchon, Centre commun de recherche, Commission européenne. Yan Ropert-Coudert, DR CNRS, Chizé.</p>

Compétences et connaissances nécessaires	<ul style="list-style-type: none">↻ Excellente maîtrise des analyses statistiques.↻ Maîtrise de la manipulation des jeux de données volumineux.↻ Solides connaissances en phylogénétique, notamment reconstruction de super-arbres.↻ Solide formation en écologie numérique.↻ Excellente connaissance des indices de diversité biologique, notamment de la phylodiversité.↻ Esprit d'équipe et de synthèse, autonomie.
Horaires et conditions de travail	<p><i>Semaine</i> : 35h hebdomadaires. Horaires variables possibles.</p> <p><i>Conditions de travail</i> : le travail demandé se fera sur ordinateur fourni par l'unité de recherche d'accueil.</p>
Durée du contrat	2 ans
Contact	<p>Veillez déposer un dossier de candidature via la plateforme de recrutement du Muséum :</p> <p>https://apps.mnhn.fr/Candidature/?tk=23387045</p> <p>Date limite de candidature : 29 novembre 2020</p>